

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G (Lux) Sustainable Emerging Markets Corporate Bond Fund

un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1

Catégorie CI-H en EUR – Actions de capitalisation n° ISIN LU2008815164

Géré par M&G Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à générer à la fois une croissance du capital et un revenu, de manière à dégager un rendement supérieur à celui du marché des obligations d'entreprise des pays émergents sur toute période de trois années consécutives, tout en appliquant des critères ESG et de durabilité.

Principal investissement : au moins 80 % du fonds est investi en obligations émises par des sociétés, y compris des sociétés publiques ou soutenues par des gouvernements, sur les marchés émergents. Ces obligations sont libellées en devises de pays développés. Le fonds peut investir jusqu'à 100 % dans des obligations de qualité inférieure.

Le fonds investit dans des titres répondant aux critères ESG et aux critères de durabilité. Des exclusions reposant sur des normes, des filtres sectoriels et/ou ciblant des valeurs s'appliquent aux investissements.

Autres investissements : titres de créance émis par des gouvernements de marchés émergents et libellés dans n'importe quelle devise, titres adossés à des actifs et titres de créance convertibles conditionnels. Le fonds peut également investir dans d'autres fonds et des liquidités ou des actifs qui peuvent être rapidement convertis en liquidités.

Utilisation d'instruments dérivés : les instruments dérivés sont utilisés à des fins d'investissement et pour réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie :

Approche d'investissement : la stratégie repose sur une analyse des obligations d'entreprises et sur une évaluation des risques associés à leurs gouvernements. Les considérations de durabilité, y compris les facteurs ESG, sont entièrement intégrées dans l'analyse de crédit des émetteurs obligataires et sont prises en compte dans la sélection des titres. Le Fonds a généralement une notation ESG moyenne pondérée supérieure et une intensité carbone moyenne pondérée inférieure à celles respectives de l'univers d'investissement des obligations d'entreprises des marchés émergents.

Approche d'investissement responsable : le fonds est classé Planet+ / Durable, selon les définitions figurant dans le prospectus du fonds, et promeut les caractéristiques ESG.

Indice de référence : Indice JPM CEMBI Broad Diversified

L'indice de référence est un comparateur utilisé uniquement pour évaluer la performance du fonds et ce dernier reflète la portée de la politique d'investissement du fonds, sans limiter la construction du portefeuille. Le fonds fait l'objet d'une gestion active. La composition du fonds peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence. L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc pas les Critères ESG et les Critères de durabilité.

Les informations suivantes sont disponibles sur le site Internet de M&G :

- un [glossaire](#) des principaux termes,
- les [Critères ESG](#) ce qui inclut l'approche du fonds en ce qui concerne les exclusions.
- des [rapports](#) périodiques décrivant les caractéristiques non financières du fonds.

Informations supplémentaires

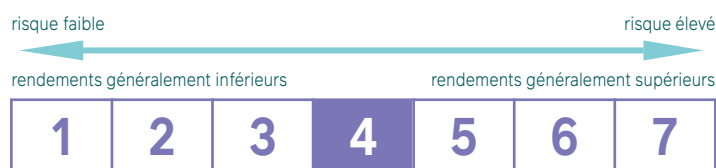
Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Les ordres reçus avant 13 h (heure de Luxembourg) seront traités au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ceux-ci sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur vos rendements.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



■ L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 4, car sa Valeur nette d'inventaire a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse moyennes.

■ La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

■ La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :

■ La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

■ Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés. Il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.

■ Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.

■ L'investissement dans des obligations chinoises, libellées en Renminbi et négociées sur le Marché obligataire interbancaire chinois, peut être soumis à un risque accru de compensation, de règlement et de contrepartie. Ces facteurs pourraient entraîner une perte pour le fonds.

■ Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.

■ Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.

■ Le processus de couverture vise à minimiser, mais ne peut éliminer l'effet des fluctuations de change sur la performance de la catégorie d'actions couverte. Les opérations de couverture limitent également la possibilité de profiter des fluctuations favorables des taux de change.

■ Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.

■ Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.

■ Les risques opérationnels découlant d'erreurs dans les opérations, les valorisations, la comptabilité et les rapports financiers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur la valeur de vos placements.

■ Les informations relatives aux critères ESG provenant de fournisseurs externes de données peuvent être incomplètes, inexacts ou indisponibles. Il existe un risque que le gestionnaire d'investissement évalue de manière incorrecte un titre ou un émetteur, conduisant à une inclusion ou à une exclusion inappropriée d'un titre dans le portefeuille du fonds.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds à l'adresse www.mandg.be/fondsdocumentatie

Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,25%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,79%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Les frais courants communiqués sont calculés à partir des frais de l'exercice période / précédent, clos le 30 septembre 2021. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille.

Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : www.mandg.be/documentation

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en incluant les taxes, les frais courants et la commission de performance à l'exception des frais d'entrée et de sortie.
- Le fonds a été lancé le 25 juillet 2019 et les EUR Class CI-H Accumulation ont été lancées le 25 juillet 2019.
- Les performances passées sont calculées sur la base des actions de capitalisation de EUR Class CI-H.
- L'indice de référence ne tient pas compte de la couverture de change. Il peut y avoir une plus grande différence entre la performance passée de la catégorie d'actions couverte et celle de l'indice de référence que pour les catégories d'actions non couvertes du fonds.
- La performance de l'indice de référence est calculée en EUR.
- Le fonds a changé de nom, d'objectif d'investissement et de stratégie d'investissement le 29 octobre 2021, comme indiqué dans la section Objectif et politique d'investissement à la page 1. Avant cette date, le fonds était nommé M&G (Lux) Emerging Markets Corporate ESG Bond Fund. La performance du fonds avant cette date a donc été obtenue dans des contextes différents.

Informations pratiques

Le dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez consulter le site www.mandg.be/documentation où vous pourrez obtenir un exemplaire du Prospectus, de l'Acte constitutif, ainsi que du dernier Rapport d'investissements et des États financiers annuels ou intermédiaires. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Ce fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, un fonds à compartiments multiples constitué en Société d'investissement à capital variable (SICAV). Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G (Lux) Investment Funds 1. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Les détails relatifs aux transferts sont fournis dans le Prospectus du fonds ou peuvent être obtenus en appelant le Service relations client de M&G au +352 2605 9944.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Luxembourg S.A., notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site www.mandg.be/remuneration-fr. Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 14 février 2022.